

*Saint-Nazaire, le 25 août 2021*

## Conférence de presse de rentrée scolaire

Dans quelques jours, plus de 5640 enfants nazairien·nes feront leur rentrée des classes au sein des 20 groupes scolaires de la ville. Un effectif qui ne cesse de s'accroître depuis plusieurs années déjà. L'attractivité de Saint-Nazaire n'a plus besoin de se démontrer, son cadre de vie agréable, son dynamisme économique et son offre de services et loisirs attire chaque année de nombreux nouveaux habitants. Sept classes seront ainsi ouvertes cette année en lien également avec le dédoublement des classes de Grande section mis en place dès cette rentrée.

Malgré ce contexte particulier de crise sanitaire, la Ville de Saint-Nazaire ne se détourne pas de son objectif principal, bien au contraire qui est de privilégier l'épanouissement et le bien-être de l'enfant sur tous les temps de la vie. Dès l'automne prochain, la collectivité a prévu de réactualiser son Projet éducatif local (PEL), le projet partagé par l'ensemble de la communauté éducative du territoire, qui associera largement les partenaires associatifs, les institutionnels, les parents, les personnels municipaux concernés, tous les acteurs en lien direct avec l'école, le collège, le lycée et l'enseignement supérieur.

La collectivité est également attentive à accueillir tous les enfants, dès leur plus jeune âge (à partir de 2 ans) mais également les enfants qui ont des besoins particuliers ou en situation de handicap lors des activités périscolaires et dans les centres de loisirs.



### CONTACT PRESSE

**Ameline Vivier**  
Service presse  
Ville de Saint-Nazaire et CARENE  
T **02 40 00 41 97**  
P **07 86 39 85 03**  
viviera@agglo-carene.fr



### Augmentation des effectifs : la Ville de Saint-Nazaire s'adapte

Pour la dixième année consécutive, l'augmentation du nombre d'enfants accueillis dans les écoles de Saint-Nazaire se poursuit. **Au 25 août 2021, on recense 5 646 inscriptions**, dont 2 107 en maternelle (avec 221 demandes d'inscription pour les temps périscolaires) et 3 539 en élémentaire (dont 73 élèves en classe ULIS). Des inscriptions sont encore attendues à la fin du mois d'août. En septembre 2020, on recensait 5 535 élèves inscrits (2 080 en maternelle et 3 455 en élémentaire) dans les écoles nazairiennes.

Dans le prolongement du dispositif de dédoublement des classes de CP et CE1 dans les écoles REP et REP+ instauré par l'Education nationale, ce sont cette année, les classes de Grande Section de maternelle qui seront dédoublées. De nouvelles classes ouvriront ainsi dans les écoles maternelles Andrée Chedid, Léon Blum et Madeleine Rebérioux.

L'école Albert Camus est également concernée par le dédoublement de la classe de Grande Section mais sans générer d'ouverture de classe du fait de la répartition pédagogique des élèves.

L'augmentation des effectifs génère également des ouvertures de classes à :

- Léon Blum élémentaire (ouverture d'un CE1)
- Pierre et Marie Curie élémentaire (ouverture dans un niveau à définir)

Dans le cadre de la politique d'inclusion de la Ville de Saint-Nazaire, deux nouvelles unités d'enseignement pour enfants atteints de troubles autistiques ouvriront dans les écoles maternelle Sadi Carnot et élémentaire Albert Camus.

**Au total, 7 ouvertures de classes sont donc prévues à la rentrée de septembre 2021.** Une fermeture est prévue à l'école élémentaire Madeleine Rebérioux (CE1).

#### Mouvements des directrices et directeurs d'école

**Bert-Lemonnier** : Caroline LE NILLON LE STRAT en remplacement de Mr Mauriéras

**Jules Simon** : Magali CARN en remplacement de Mr Visconti

**Ernest Renan** : Marie-Pierre VIALA en remplacement de Mr Boucher

**Ferdinand Buisson (maternelle)** : Patricia JAN en remplacement de Mme Guégan

**Ferdinand Buisson (élémentaire)** : Christelle HAXAIRE en remplacement de Mme Peyrache

**Jean Zay** : Almia AZZOUZ direction par intérim en remplacement de Mme Paillet

**Pierre et Marie Curie** : Nadine LE MOUEE en remplacement de Mme Krzyzanowski

**Jaurès (maternelle)** : Patrice QUELARD en remplacement de Mme Flévin

**A noter** : Les services de la Direction académique voient également l'arrivée d'une nouvelle Directrice Académique, Madame Patricia GALEAZZI, suite au départ de Monsieur Philippe Carrière.



# Réaménager et équiper les groupes scolaires : pour plus de confort pour les écoliers

Afin d'améliorer l'environnement quotidien des enfants, d'entretenir le patrimoine municipal et de permettre l'ouverture de nouvelles classes, la Ville de Saint-Nazaire mène des projets de rénovation au sein des écoles. Chaque année, la collectivité réalise également des travaux de réaménagement et d'équipement durant l'été.

## De grands projets de réhabilitation

- **PRIR Brossolette**

Dans le cadre du Programme de Renouvellement Urbain du quartier, le projet de relocalisation du multi-accueil « les petits clowns » initié en 2018, voit sa concrétisation avec une opération plus large de création d'un nouvel espace petite enfance et enfance, et d'une salle municipale. Par ailleurs une amélioration de certains aspects de l'école sont également prévu : isolation par l'extérieur, changement des huisseries, nouvelle cour de l'école.

Depuis juillet 2021, les travaux ont débuté par une première phase de déconstruction de certains bâtiments (salle polyvalente, point municipal) qui se poursuivra par la phase de construction des nouveaux locaux à compter de septembre.

De ce fait la permanence de l' élu de quartier et le centre de loisirs sont délocalisés à compter de septembre à l'école Léon Gambetta.

- **Ecole Victor Hugo**

Dans la suite des réunions avec les enseignant·es et représentant·es de parents d'élèves, les opérations de travaux vont débuter. La rédaction du programme est en cours. S'en suivra la consultation, le choix d'une maîtrise d'œuvre externe. Celle-ci aura un temps d'étude de juin 2022 à avril 2023. Puis la consultation des entreprises sera effectuée entre mai et août 2023. Les travaux débuteront sur site à compter de septembre 2023, avec plusieurs phases : la maternelle (réhabilitation + extension) et l'élémentaire (bâtiment 1 puis bâtiment 2) pour une livraison définitive prévue pour novembre 2025. Coût d'opération prévisionnel : 6 400 000€

- **Ecole Jean Jaurès**

Dans la suite des réunions avec les enseignant·es et représentant·es de parents d'élèves, le scénario retenu a été présenté le 1er juillet dernier. La programmation est en cours et le choix de l'architecte interviendra d'ici au printemps 2022. Se dérouleront ensuite les phases de conception, la consultation des entreprises puis toute la période de travaux.

La livraison de l'opération est prévue pour juillet 2025. Coût d'opération prévisionnel : 14 100 000€.



- **Ecole Carnot Maternelle**

En partenariat avec l'Education nationale et l'IME Clémence Royer, une Unité d'Enseignement Maternelle pour enfants Autistes (UEMA) sera ouverte au sein de l'école.

Temporairement, cette unité sera logée dans un modulaire, loué pour 2 ans, avant d'intégrer après travaux et agrandissement un ex-logement de fonction du site.

- **Ecole Camus Élémentaire**

Egalement par un partenariat avec l'Education nationale et l'association Jeunesse et Avenir, des travaux dans deux salles de classes sont réalisés afin d'accueillir un Dispositif d'Auto Régulation (accueillant des enfants présentant des troubles autistiques).

- **Ecole Jules Simon**

Construction d'un nouveau restaurant scolaire. Réhabilitation de l'école maternelle et des espaces de récréation. Phasage à déterminer dans le cadre du projet stratégique. L'écriture du programme en cours de réalisation.

- **Ecole Ernest Renan**

Afin de permettre la mise en œuvre du dédoublement des classes au sein de l'école Ernest Renan, la Ville va réhabiliter l'ancien bâtiment de logement. Le projet consiste à créer deux salles de classes, une salle des maîtres, une salle de réunion, un local pour l'amicale laïque, des sanitaires et locaux d'hygiène. Les travaux se dérouleront en site occupé pendant un an pour une livraison à la rentrée de septembre 2022. Le budget est d'environ 950 000€.

- **Déménagement du Centre Médico Scolaire(CMS)**

Le CMS, composé de 3 médecins et d'un secrétariat, actuellement hébergé près de l'Aquaparc et du service des Sports déménagera dans des locaux flambant neufs situés 5 rue des Troènes à compter du 15 septembre prochain.

Cette opération a nécessité 3 mois de travaux (cloisonnement, revêtement de sol, peintures, électricité...) afin de répondre au mieux aux besoins de l'équipe médicale et afin de garantir un accueil idéal pour les familles. Montant total des travaux : 60 000€.

- **Etude urbaine à Kerlédé**

Une étude urbaine est en cours sur le quartier de Kerlédé, dont les enjeux sont de trouver une centralité de quartier, et une ouverture sur le littoral. A ce titre un projet de restructuration du groupe scolaire est à l'étude dans le cadre du projet stratégique.



### Des écoles réaménagées et équipées pendant l'été

De nombreux travaux et aménagements ont été réalisés au cours de l'été pour un budget de près de 4 409 000 € (dont un budget d'environ 2 730 000 € pour l'opération de restructuration du groupe scolaire Curie).

#### Travaux : le point école par école

- **Bert/Lemonnier** : ravalement de façades et changement des menuiseries du restaurant scolaire.
- **Blum** : installation de modulaires afin d'accueillir de nouvelles classes.
- **Brossolette (élémentaire)**: réfection des sanitaires.
- **Camus (maternelle)** : aménagement de 2 classes pour accueillir les élèves présentant des troubles autistiques.
- **Chedid** : réaménagement des espaces RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) afin de permettre l'ouverture d'une salle de classe élémentaire.
- **Curie** : poursuite des travaux de la création du nouveau restaurant scolaire (livraison prévue en janvier 2022). Travaux d'amélioration du bâtiment (peinture, sol, sanitaire) de la maternelle. Transformation de la salle informatique en salle de classe en prévision de l'ouverture d'une classe à la rentrée de septembre.
- **Gambetta** : travaux d'aménagement dans un ancien logement en maternelle, afin d'accueillir la classe bretonne : création de deux classes + Bibliothèque centre documentaire (BCD) + sanitaires.
- **Lamartine** : début des travaux de transformation de deux salles en sanitaires. (Préparation des réseaux et le déplacement de la salle poterie). Livraison prévue en novembre 2021.
- **Michelet** : installation de clôtures entre la maternelle et le gymnase, ainsi que l'installation d'un portail entre la maternelle et l'élémentaire.



### Cours d'écoles : de nouveaux jeux et tracés colorés

En complément des habituelles peintures pour délimiter les contours des terrains de jeux pour un montant de 8500 €, des jeux thermocollés au sol ont été installés (chenilles, petits chevaux, marelle), pour un budget de 21 000 €. Sont concernées : les écoles Chedid maternelle, Michelet maternelle, Jaurès élémentaire, Blum maternelle, Camus élémentaire, Jules Ferry, Ernest Renan, Waldeck-Rousseau, Elisa Lemonnier, Ferdinand Buisson et Jean Zay.

Chaque année, en lien avec les directions d'écoles, la collectivité prévoit également l'installation de nouveaux jeux et équipements sportifs dans les cours. Cette année, ce sont les cours de l'école maternelle Léon Blum et de l'école maternelle Jules Simon qui en ont bénéficié pour un montant global d'environ 64 000 € ainsi que l'école Gambetta avec un mur d'escalade.



*Les nouveaux jeux dans les cours des écoles maternelles Léon Blum (à gauche) et Jules Simon (à droite)*

### Numérique : poursuite des équipements

La Ville de Saint-Nazaire s'est engagée dans une stratégie numérique ambitieuse avec un plan d'actions spécifique pour l'école pour un budget de 2,6 millions d'euros. Son objectif est d'installer progressivement jusqu'en 2022 dans les classes : des postes de travail, des Vidéo projecteurs interactifs (VPI), des classes mobiles, des logiciels pédagogiques...

Pour permettre ces installations, des travaux de câblage sont nécessaires. Le raccordement de l'ensemble des groupes scolaires de la ville vient de s'achever. Cet été, ce sont les classes de l'école Carnot (maternelle et élémentaire) et une salle de Curie élémentaire qui ont bénéficié de travaux de câblage afin de permettre l'installation de VPI.

29 Vidéo projecteurs interactifs ont été installés dans les écoles de la ville de cet été pour un coût total de près de 100 000 €. En complément, des rideaux occultants sont également posés.



### Centres de loisirs : des activités variées toute l'année

La Ville de Saint-Nazaire organise l'accueil des enfants de 2 à 12 ans les mercredis après-midis et lors des vacances scolaires au sein de sept structures : Bonne Anse, Jean-Jaurès, Albert-Camus, Jean-Zay (site dédié aux 2-6 ans), Madeleine Rebérioux, Jules-Ferry et Lamartine (« team 9-12 ans »).

En moyenne l'été, ce sont 475 enfants qui sont présents chaque jour, dans les centres de loisirs de la ville et qui participent aux activités proposées par les animatrices et animateurs encadrants.

Cette année, le choix des activités a été guidé par des orientations pédagogiques autour du bien vivre ensemble, de l'éco responsabilité, de la mobilité ou encore de l'ouverture culturelle et du patrimoine. Artistiques, sportives, civiques ou environnementales, toutes répondent à la volonté de proposer aux jeunes nazairiens et nazairiennes des temps riches de partage et de découverte pendant leurs vacances.

Exemples d'activités proposées : pêche à pied et baignades à la plage, ateliers fruits et légumes, musique et percussions, séances « heure du conte » à la Médiathèque, ateliers sur l'égalité filles/garçon, participation au « Beach tour » (village de sensibilisation à la sécurité dans l'eau), visites d'expositions au Grand Café, participation aux animations du Village de la Solitaire du Figaro...





### **Handicap : un accueil pour toutes et tous**

Enjeu majeur du Projet éducatif local, l'accès de tous les enfants aux activités proposées par la Ville se décline dans les centres de loisirs tout au long de l'année et plus particulièrement l'été.

Durant l'été 2021, les équipes des centres de loisirs ont accueilli 23 enfants en situation de handicap. Certains enfants ont nécessité un accompagnement individuel, d'autres non. 6 animateurs « Personnes Ressources Inclusion » (PRI), sensibilisés et/ou formés à l'accueil spécifique de l'enfant en situation de handicap, ont accompagné ces enfants afin qu'ils participent à tous les temps de loisirs : sorties plage, piscine, balades en forêt...

La Ville accompagne également les jeunes en situation de handicap en recevant des jeunes stagiaires de l'IME Marie Moreau au sein des écoles et centres de loisirs, afin de leur faire découvrir les métiers autour de l'enfant.

### **Les tout-petits : un accueil adapté et sécurisé**

Depuis 2016, l'accueil des tout-petits à partir de 2 ans s'est développé dans tous les centres de loisirs de la ville. Depuis deux ans un centre leur est même dédié (de 2 à 6 ans) au sein de l'école maternelle Jean-Zay.

La Ville de Saint-Nazaire est attentive à proposer un cadre et un accueil de qualité pour les plus petits qui ont un rythme et des besoins bien spécifiques dans une relation de confiance avec les familles.

Plusieurs actions ont ainsi été mises en place. Des formations pour les animateurs·trices sur plusieurs thèmes (développement du jeune enfant, son rythme, ses besoins, le change et l'hygiène mais aussi une formation sur les gestes de premiers secours...), un accompagnement pour la sélection de supports pédagogiques et de jouets adaptés et pour proposer des activités manuelles, culturelles ou sportives spécifiques.

Une attention particulière est par ailleurs portée au positionnement d'animateurs·trices titulaires d'un CAP Petite Enfance sur les groupes des petits ou disposant d'une expérience professionnelle en crèche ou école maternelle.

Du matériel et des équipements adaptés ont également été installés dans tous les centres de loisirs (tables de change, mise à disposition de couches, draps-sacs pour la sieste, mobilier adapté pour la restauration...).



### **Petite enfance : un accueil spécifique des enfants de 0 à 4 ans**

La Ville de Saint-Nazaire a pris des engagements en direction des plus jeunes enfants, citoyens de demain, avec trois axes stratégiques principaux :

- Conforter la relation avec les familles, en facilitant leur démarche et en améliorant la transparence des modalités d'admission, et conforter la qualité de l'accueil proposé ;
- Développer des actions de prévention, de co éducation et de parentalité, en renforçant les partenariats, et en facilitant la relation entre les parents et les professionnels de la petite enfance dans les structures ;
- Favoriser l'éveil des enfants en confortant la qualité de l'accueil, et leur proposer une offre éducative, culturelle et artistique riche et diversifiée.

La crèche collective et les multi-accueils de la ville de Saint-Nazaire accueillent les enfants de 0 à 4 ans du lundi au vendredi. Ils proposent à la fois un accueil régulier (contrat) et un accueil occasionnel (halte-garderie).

La Ville de Saint-Nazaire propose également un lieu d'accueil pour les parents et les enfants de 0 à 4 ans en centre-ville, au 84 avenue de la République. « La Bobine » permet d'offrir aux familles un espace de convivialité, de jeu, de partage et d'échange, pour créer du lien et conforter la relation parent/enfant. Ce lieu d'accueil parents-enfants, issu d'un contrat Enfance Jeunesse signé avec la CAF, a été imaginé et conçu par la Ville de Saint-Nazaire en collaboration avec des membres de la commission Parents du multi- accueil L'île aux trésors.

### **Des structures de la petite enfance réaménagées durant l'été**

La Ville de Saint-Nazaire a également mené des travaux dans les crèches et multi-accueils de la ville durant l'été pour un coût total d'environ 50 000 €. Des travaux sur les sols souples ont été réalisés à la crèche La Ribambelle et au multi-accueil Les Gabiers pour sécuriser les parties extérieures et les aires de jeux.

A l'île aux Trésors, les salles de change ont été rénovées et de nouveaux mobiliers et matériels ont été installés afin de faciliter le travail des professionnel·les. Un matériel spécifique (des « changes debout ») a été mis en place permettant aux enfants marcheurs d'être plus autonomes et d'être changés debout et ce qui permet plus de confort de travail pour les professionnel·les. La Ville prévoit de rénover les salles de change dans l'ensemble des structures de la petite enfance dans les années à venir.

Pour plus d'informations sur la petite enfance ou les solutions d'accueil des enfants de 0 à 6 ans proposées à Saint-Nazaire : rendez-vous dans la rubrique [petite enfance du site internet de la Ville](#) ou consultez la [brochure d'informations](#).



### Projet Educatif Local renouvelé : pour une meilleure articulation des temps de vie de l'enfant

Le Projet éducatif local (PEL) concerne les enfants et les jeunes de 0 à 25 ans, sur l'ensemble de leurs temps de vie (scolaire, périscolaire et extrascolaire). Formalisé dès 2002, il a été actualisé en 2010 au regard de l'évolution des besoins des enfants et des jeunes, de l'environnement local et de l'offre éducative de la commune. C'est un cadre de référence construit en lien avec la politique éducative de la Ville et les acteurs du secteur de l'éducation. Il est basé sur les valeurs partagées d'émancipation et d'autonomie, de citoyenneté ouverte aux enjeux de la société contemporaine, d'égalité des droits et de la laïcité comme garant de la diversité et facteur d'intégration.

Des principes et valeurs qui demeurent particulièrement d'actualité aujourd'hui. La crise sanitaire a par ailleurs eu inévitablement des impacts sur la poursuite des objectifs du PEL actuel et plus particulièrement pour les enfants et familles les plus éloignés de l'école. Les acteurs éducatifs ont alors été amenés à renforcer leurs actions ces derniers mois en prenant en compte les conséquences de la crise sur la réussite des enfants.

Retardé du fait du contexte sanitaire, **le renouvellement du PEL sera engagé dès l'automne prochain** avec comme objectifs de garantir une cohérence des dispositifs et actions sur les différents temps entre la Ville et ses partenaires et de mobiliser tous les acteurs éducatifs locaux.

Les parents d'élèves sont des acteurs à part entière de la coéducation de leur(s) enfant(s). La Ville de Saint-Nazaire a donc fait le choix d'attendre la désignation des représentant·es des parents d'élèves dans les conseils d'écoles avant de lancer la démarche. De même, les enfants et jeunes pourront participer activement à cette concertation. Un·e chargé·e de mission est par ailleurs en cours de recrutement pour l'animation globale de la démarche.

**Qui sont ces « acteurs éducatifs » ?** Tous ceux qui concourent d'une manière ou d'une autre à l'éducation des enfants et des jeunes. Il s'agit donc des parents, des fédérations de parents d'élèves, des enseignant·es et de l'inspection académique, des professionnel·les des services municipaux, des institutions éducatives (CAF, DDCS, ...), des associations d'éducation populaire, des associations socio-culturelles, sportives, culturelles, des structures de prévention, etc.



### Une rentrée scolaire en toute sécurité

Une nouvelle fois, la Ville de Saint-Nazaire est mobilisée pour permettre l'accueil de tous les enfants en toute sécurité et selon les recommandations de l'Etat. L'Education Nationale a prévu plusieurs niveaux pour la mise en œuvre du protocole sanitaire dans les écoles. A compter de la rentrée scolaire du 2 septembre, c'est le niveau 2 qui s'appliquera en France métropolitaine.

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Hybridation au lycée selon le contexte local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</li> <li>• Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter du collège (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation des regroupements importants</li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées une fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire (droit commun en extérieur)</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire</li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur et en extérieur pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées plusieurs fois par jour et des tables du réfectoire, si possible, après chaque repas</li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pas de restriction à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur pour les activités de basse intensité compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecoles : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• Collèges et lycées :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			





### **Qualité de l'air dans les écoles : installation de capteurs de CO2**

En continuité avec les différentes mesures mises en place pour la surveillance de la qualité de l'air dans les écoles et les restaurants scolaires, la Ville vient d'acquérir des capteurs CO2 (7.000€ au total). Ces capteurs, qui seront mobiles, seront installés dès septembre dans toutes les écoles et tous les restaurants scolaires de la Ville.

